



Bordeaux, le 16 juillet 2019

## Communiqué de presse

### Face à la sécheresse, Le Comité de Bassin Adour-Garonne, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine, unis pour faire face au changement climatique

L'été 2019 connaît une sécheresse décennale. Les premières restrictions ont été prises dans plusieurs départements de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie (Creuse, Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Maritime, Lot, Tarn-et-Garonne, Gers, Haute-Garonne, Tarn) révélant le manque de pluies hivernales.

Comme l'ont souligné les débats lors de la seconde séquence des Assises de l'eau, un "nouveau pacte pour faire face au changement climatique" est à décliner sur les territoires.

Le grand sud-ouest, représentant plus de 20 % du territoire national sera le plus impacté par ce dérèglement climatique. L'eau deviendra un **facteur limitant aussi bien pour les populations que pour le développement économique** et aura **des conséquences dramatiques sur les milieux aquatiques, les zones humides et la biodiversité.**

« Avec ce que l'on nous annonce, la vie elle-même, les activités économiques seront gravement compromises. Nos concitoyens ne mesurent pas encore la gravité des déficits en eau annoncés à échéance de 2050. On parle d'un déficit qui atteindrait 50 % de la consommation actuelle, soit 1,2 milliard de mètres cube ».

Conscient de cet enjeu majeur, l'Etat, le Comité de Bassin Adour-Garonne et les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie s'engagent à soutenir **une stratégie pour la gestion de l'eau** dans le grand sud-ouest axée sur **cinq priorités** :

- Accompagner un plan d'économies d'eau dans ses différents usages,
- Développer les mesures fondées sur la nature comme la restauration de zones humides, la végétalisation des villes ou la plantation de haies,
- Optimiser les ressources existantes et mobiliser de nouvelles ressources pour sécuriser les différents usages, notamment en périodes d'étiages,
- Soutenir l'émergence de nouvelles filières en s'appuyant sur les acquis de la recherche et des bonnes pratiques,
- Lutter activement contre l'artificialisation et l'érosion des sols.

Ces priorités ne sont pas exclusives mais constituent des mesures qui ont un effet de levier important pour apporter une réponse au déficit en eau du bassin actuel et futur.

Dans la poursuite et le suivi du Plan d'adaptation au changement climatique, le Comité de Bassin a acté ce jour la mise en place d'un groupe de travail qui aura en charge de **déterminer l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour les 6 sous bassins et les quantifier afin de garantir la ressource en eau** et le bon état des rivières dans une perspective 2050. Il devra rendre ses conclusions en décembre lors d'une prochaine séance du Comité de Bassin.

Trois vœux ont été également adoptés :

- Le premier sur la mobilisation des réserves hydroélectriques sous concession d'Etat pour prendre en compte le besoin d'eau pour sécuriser les différents usages.
- Un second sur la réforme de la PAC afin qu'elle puisse intégrer l'accompagnement des pratiques agricoles nécessaire à la reconquête de la bonne qualité des rivières.
- Enfin, un dernier vœu souligne les actions et la feuille de route présenté par le Ministre d'Etat, le 1er juillet dernier, en conclusion des Assises de l'eau et lui rappeler la spécificité du bassin Adour Garonne.  
« Un audit d'ici 18 mois devra être mené pour mesurer les effets des prélèvements sur le budget des agences de l'eau ».

Le Comité de bassin souligne l'importance de moyens humains et financiers à mobiliser dans un territoire dont 77% de la superficie est en ZRR, 1/3 des masses d'eau à reconquérir au niveau national et où l'impact le plus important du changement climatique se traduit avec 1.2 Milliards de m<sup>3</sup> de déficit en eau. Ces moyens particuliers sont nécessaires pour une équité nationale et territoriale.